un super job

ZFV – Employer of Choice

Notre promesse noir sur jaune

Le groupe gastronomique

visionnaire
humain
efficace

Courageux et engagé, professionnel
et ambitieux, économique et efficace:
Les valeurs que ZFV défend depuis
125 ans sont dans l'air du temps.
Peut-être même plus que jamais.

Nous sommes nos collaborateurs

Les fondatrices de ZFV étaient déjà conscientes, il y a plus de 125 ans, que les collaborateurs sont le trésor le plus précieux et le cœur de notre entreprise. Aujourd'hui encore, nous veillons scrupuleusement à traiter tous les collaborateurs avec estime, respect et ouverture. Cela correspond finalement aussi à notre profil d'hôte. La cordialité, l'ouverture et l'empathie sont les facteurs de succès.

Il en était ainsi en 1894, et c'est encore le cas aujourd'hui.

Bienvenue chez ZFV.

A
Accidents 8
Adaption des salaires 8
Alimentation 8
Apprenants 8
Assurances des cadres 9
Assurance maladie 9
Avenir 9

C
Changement de site 9
Chèques Reka 9
Convention collective nationale de travail 10

D
Diversité 10

E
Égalité des chances 10
Encouragement de la relève 12
Évaluation du personell 12

F
Famille 12
Formation continue 13

G
Génération 50+ 13
Gestion de la santé 13
Gestion des talents 15

H
Heures supplémentaires 15

I
Integration des personnes en situation de handicap 15

M
Maternité 15
Mobilité 16
Modèles d'horaires de travail 16

P
Partage du travail 16
Paternité 16
Politique salariale 17
Politique sociale 17
Prévoiyance professionnelle 17
Prime de recrutement 17
Primes spéciales 17
Primes de fidélité 19
Protection de la personnalité 19
Protection des données 19

Q
Quality Excellence 19

R
Rabais 19

S
Sécurité au travail 20

T
Time-out 20
Travail à domicile 20

V
Vacances et jours fériés 20

«Liberté d'action et aide en cas de besoin – quoi de mieux?»

Felix Trottmann
Gérant

A

Accidents

En cas d'accident, les prestations d'assurances sont assurées durant les deux premières années à hauteur de 80 % (non soumis à l'AVS). Comme une perte de salaire de 20 % risque d'entraîner des difficultés financières pour les collaborateurs, le groupe ZFV verse un montant de 10 % (soumis à l'AVS) comme prestation volontaire dès la 3e année de service.

Adaptation des salaires

Les adaptations peuvent découler à la fois d'une amélioration de rendement générale ou individuelle. Le conseil d'administration décide, sur proposition de la direction d'établissement, si une adaptation de salaire est justifiée. Dans ce cadre, il tient compte du développement du coût de la vie, de la situation économique générale, de la situation du marché du travail et du développement de ZFV.

Alimentation

Depuis sa fondation, ZFV s'engage en faveur d'une meilleure prise de conscience de la qualité de l'alimentation dans la société. Pour les collaborateurs qui prennent leur repas principal de la journée sur leur place de travail, ZFV offre la possibilité de s'alimenter de manière saine et équilibrée.

Apprenants

L'avenir appartient aux apprenants, chez ZFV également. C'est la raison pour laquelle l'entreprise tient à augmenter en permanence le nombre de places d'apprentissage et à les rendre plus attrayantes et actuelles pour les candidats.

Assurance des cadres

Les cadres dont le salaire annuel dépasse le régime obligatoire LPP bénéficient d'une assurance pour cadres. Les primes sont déterminées ici à titre individuel en fonction de l'âge et du salaire annuel.

Assurance maladie

Grâce à différents partenariats, les collaborateurs de ZFV bénéficient de rabais de primes chez les assureurs maladie Helsana et Swica.

Avenir

ZFV veut mettre à profit les expériences et les idées de ses collaborateurs pour optimiser constamment ses prestations de service, ses systèmes et ses processus et pour améliorer sans cesse la qualité de ses prestations et de la collaboration. Toutes les idées sont donc les bienvenues.

C

Changement de site

ZFV possède des établissements à de nombreux endroits. En cas de déménagement privé, il est possible de rester dans l'entreprise et de retrouver une place de travail sur un autre site.

Chèques Reka

ZFV offre à ses collaborateurs la possibilité d'acheter des chèques Reka avec un rabais de 20 %. Les collaborateurs à temps plein peuvent acheter des chèques pour un montant maximal de 1'000 francs par année, les collaborateurs à temps partiel pour 500 francs. À cela s'ajoutent 500 francs supplémentaires par année pour chaque enfant qui bénéficie d'une allocation pour enfant chez ZFV.

Convention collective nationale de travail

Les conditions d'engagement se basent sur la convention collective nationale de travail. Mais ZFV tient à améliorer ces conditions. C'est pourquoi les salaires minimaux prescrits par la législation sont complétés par les directives salariales ZFV. Celles-ci servent de base pour fixer les salaires.

D Diversité

ZFV est multiculturel et son personnel rassemble d'environ 90 nations. La tolérance, l'acceptation et le respect sont en conséquence des qualités de base. Les différentes cultures, mentalités et façons de penser correspondent à autant de capacités et d'expériences. Un grand plus pour ZFV. Pour l'entreprise, il est donc évident de garantir une égalité des chances pour tous les collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur identité ou orientation sexuelle, leur âge et leur nationalité.

E Égalité des chances

La conciliation entre vie de famille et vie professionnelle est très importante pour ZFV. C'est pourquoi l'entreprise propose notamment des places de travail qui tiennent compte de cette problématique, mais également des emplois pour jeunes et vieux, avec ou sans diplôme. Elle promeut également des possibilités de développement indépendamment du poste et du sexe, ainsi que des conditions de travail répondant aux exigences sociales.

Encouragement de la relève

L'encouragement de la relève et la formation continue sont très importants chez ZFV. L'entreprise propose des conditions optimales pour permettre à ses collaborateurs de déployer et d'utiliser leurs compétences et leurs talents. En plus de places d'apprentissage attrayantes et d'une large offre en matière de formation continue, le développement personnel est également encouragé par le biais de promotions, de changements de place de travail fonctionnels ou géographiques et de l'élargissement de l'éventail de compétences.

Évaluation du personnel

L'entretien de qualification annuel des collaborateurs sert de base pour leur développement futur. Il permet de reconnaître les chances et de repousser les limites. La reconnaissance, la réalisation et le développement du potentiel des collaborateurs jouent ici un rôle important.

F

Famille

ZFV propose des places de travail qui s'adaptent à la situation familiale. Lorsque les collaborateurs de ZFV rencontrent des difficultés financières, l'entreprise leur offre des conseils ou, en cas de nécessité, une aide sous forme de prêt sans intérêt.

Formation continue

Le professionnalisme et la force d'innovation sont des éléments importants pour le développement durable et à long terme de ZFV. Par conséquent, l'entreprise encourage ses collaborateurs, propose des cours de formations de base et continue internes attrayant et promeut également des cours de formation continue externes. Le soutien peut également être financier si c'est dans l'intérêt de l'entreprise. Les collaborateurs sont encouragés à prendre eux-mêmes l'initiative.

G

Génération 50+

La collaboration entre génération était déjà une réalité à l'époque des fondatrices de ZFV. Au vu de la situation démographique d'aujourd'hui, cette thématique est plus actuelle que jamais et les collaborateurs âgés joueront un rôle de plus en plus important à l'avenir. ZFV y est très favorable et occupe même des collaborateurs ayant dépassé l'âge de la retraite. Et ceci, autant dans des postes à plein temps qu'à temps partiel.

Gestion de la santé

Avec son programme Vitality, ZFV propose à ses collaborateurs des activités complémentaires au travail quotidien pour améliorer leur santé. Vitality@zfv propose des activités de loisirs telles que des journées de ski ou de luge, des excursions, un tournoi de football ou la participation à des courses.

L'entreprise utilise par ailleurs la gestion des absences comme indicateur pour détecter rapidement les sources de stress, les difficultés privées ou les problèmes de santé et pouvoir en discuter rapidement.

Gestion des talents

ZFV tient à encourager et promouvoir les collaborateurs motivés et talentueux au sein de l'entreprise. Que ce soit au niveau des cadres ou des collaborateurs, les personnes talentueuses ont la possibilité de se développer à l'interne et de se préparer à de futures fonctions clés au sein de l'entreprise,

H

Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires doivent être entièrement compensées. Les collaborateurs doivent pouvoir récupérer et se reposer dans l'esprit du Work-Life-Balance.

I

Intégration des personnes en situation de handicap

ZFV prend particulièrement à cœur la problématique de l'intégration des personnes souffrant d'un handicap mental ou physique. Fidèle à ses racines et à ses convictions sociales, l'entreprise leur offre des places de travail dans lesquelles elles peuvent mettre en valeur leurs capacités. Chez ZFV, les personnes en situation de handicap trouvent un climat de travail empreint de compréhension et de serviabilité.

M

Maternité

La période après l'accouchement est particulièrement importante pour la mère et l'enfant. ZFV offre aux femmes un congé maternité de 16 semaines et leur permet de prendre en plus jusqu'à 8 semaines de congé non payé. Il est ainsi plus facile de s'occuper au mieux de son enfant en sachant que l'on retrouvera ensuite sa place de travail.

Mobilité

Les CFF et d'autres entreprises de transport public acceptent les chèques Reka comme moyen de paiement. Les collaborateurs de ZFV ont la possibilité d'acheter des chèques Reka avec un rabais de 20 %. Ces chèques peuvent également être utilisé chez 8'000 autres prestataires de services.

Modèles d'horaires de travail

Dans ses différents établissements, ZFV propose une grande diversité de modèles d'horaires de travail, dont certains sont particulièrement favorables à la vie de famille: horaires à temps plein ou partiel, travail intérimaire, horaires flexibles ou partage de poste.

P

Partage du travail

Dans le cadre de la diversité des modèles de travail de ZFV, il est également possible de partager un poste en fonction des conditions cadres.

Paternité

De plus en plus de pères souhaitent pouvoir passer plus de temps avec leur enfant nouveau-né. En tant qu'employeur, nous offrons un congé paternité payé de 10 jours, ainsi que la possibilité de le poursuivre avec 3 semaines de congé non payé.

Politique salariale

ZFV s'engage pour des conditions salariales équitables, qui permettent de convaincre à l'interne et sont compétitives par rapport aux autres entreprises de la branche. Le système salarial ne fait pas de différence entre les sexes et se base sur une égalité des droits du travail pour les femmes, les hommes et autres.

Politique sociale

L'entreprise occupe des collaborateurs de toutes les catégories d'âge et de diverses nationalités et s'engage en faveur des personnes défavorisées et de l'égalité des chances. Tous nos collaborateurs ont droit à leur intégrité personnelle. Le mobbing et le harcèlement sexuel ne sont pas acceptés. Les contrevenants risquent des sanctions.

Prévoyance professionnelle

La prévoyance professionnelle est un thème central pour ZFV. Les collaborateurs sont assurés auprès de Gastrosocial à Aarau contre les conséquences et risques économiques liés à la vieillesse, l'invalidité et le décès.

Prime de recrutement

Les collaborateurs sont encouragés à motiver les personnes de leur famille ou de leur cercle d'amis à venir travailler chez ZFV. Si cela aboutit à un engagement ferme, le collaborateur reçoit une prime de recrutement en guise de reconnaissance.

Primes spéciales

Les prestations individuelles ou d'équipe sont récompensées par une prime chez ZFV. Celle-ci est sollicitée par le supérieur hiérarchique.

Michel Rey
Directeur opérationnel
Suisse romande

«J'apprécie de pouvoir proposer et réaliser mes propres idées.»

Primes de fidélité

La fidélité et la loyauté envers l'entreprise sont reconnues par ZFV. En signe de reconnaissance pour leur fidélité et comme motivation pour le futur, les collaborateurs reçoivent une récompense d'ancienneté. Ils peuvent choisir entre un montant en argent ou un congé payé.

Protection de la personnalité

ZFV s'engage en faveur d'une ambiance de travail empreinte de respect et de tolérance. La discrimination basée sur le sexe, l'origine, l'âge, l'identité ou l'orientation sexuelle, la religion ou le handicap n'est pas tolérée. Toutes les sortes de discrimination sont sanctionnées.

Protection des données

ZFV garantit un traitement des données personnelles responsable et fiable. L'utilisation des données personnelles est réduite à la stricte nécessité opérationnelle dans l'entreprise.

Quality Excellence

ZFV s'efforce de garantir la meilleure qualité à tous les niveaux. Celle-ci est également attendue de tous les collaborateurs.

Rabais

À la fin de la période d'essai, les collaborateurs de ZFV reçoivent une carte de collaborateur qui leur permet de profiter de divers rabais généreux et offres en dehors de leurs heures de travail.

S Sécurité au travail

Pour garantir à ses collaborateurs la sécurité et la santé au travail, ZFV prend toutes les mesures nécessaires et applicables sur la base de ses propres expériences. L'entreprise prend ainsi ses responsabilités et crée des conditions de travail optimales.

T Time-out

ZFV permet à ses collaborateurs de bénéficier d'une interruption de travail payée, partiellement payée ou non payée à des fins privées ou professionnelles. Ces congés doivent poursuivre un but tel que maintien des performances, formation continue ciblée (voyage, cours de langue, autre formation, etc.), maintien de la créativité et de la motivation.

Travail à domicile

Le travail à domicile est possible pour les collaborateurs du siège principal de ZFV et est autorisé par le supérieur hiérarchique direct si les conditions cadres organisationnelles et factuelles le permettent. L'activité professionnelle est généralement accomplie au poste de travail.

V Vacances et jours fériés

ZFV offre à tous ses collaborateurs 5 semaines de vacances. À partir du 50e anniversaire et de 10 ans de service, ils obtiennent une 6e semaine de vacances. Au lieu des 6 jours fériés rémunérés habituels, les employés de ZFV se voient octroyer 8 jours de congé payés.

Entreprises ZFV
Flüelastrasse 51
Case postale
8047 Zurich

T +41 44 388 35 35
F +41 44 388 35 36

info@zfv.ch
zfv.ch